

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 5

Artikel: L'expérience d'un béret bleu suisse au Proche-Orient
Autor: Vallat, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346143>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'expérience d'un Béret Bleu Suisse au Proche-Orient

Il est loin le temps où les Helvètes étaient redoutés pour leur bravoure et leur férocité au combat ! Il est loin le temps où cette belliqueuse réputation faisait des Suisses des soldats fort appréciés des rois de France ! Ceux d'entre nous qui font aujourd'hui l'expérience d'une participation à un engagement militaire international en reviennent marqués.

■ Maj Philippe Vallat¹

Marqués par les fortes impressions que suscite le contraste douloureux entre le confort de vie dont nous disposons en Suisse et la réalité de la survie dans des zones en crise ou en guerre. Marqués par le choc que provoque l'immersion corps et âme dans une autre réalité moins douillette. Et surtout marqués par le sentiment intime de responsabilité commune et d'obligation qui en naît : nous sommes aussi concernés, comme citoyens du monde, comme membres de la communauté internationale.

Engagements militaires internationaux : une expérience personnelle et égoïste, un alibi pour justifier de la nécessité post-guerre froide de notre armée, ou une contribution effective à la sécurité internationale ?

A quoi ça sert ?

Le lecteur critique se posera la question de principe : à quoi

peuvent bien servir les missions militaires de paix ? Les diplomates et les civils ne sont-ils pas mieux à même de construire la paix que les militaires ? Certains engagements militaires, par exemple en Somalie, furent un échec. D'autres, au Proche-Orient, un échec partiel : les Israéliens ne se sont pas retirés du Sud-Liban en raison de la présence de Casques bleus, et ils continuent d'occuper le Golan conquis lors de la guerre des Six Jours en 1967. Les soldats de la paix seraient-ils donc les éternels perdants, position humiliante s'il en est pour tout chef militaire qui se respecte ?

La réalité est heureusement plus complexe mais, pour y accéder, encore faut-il casser le carcan de notre pensée dualiste occidentale et s'aventurer à perdre tête dans un environnement aussi varié et paradoxal que les constellations sociales, culturelles, historiques, géographiques, économiques et religieuses du Proche-Orient.

L'efficacité des missions de paix ne peut pas être raisonnablement mesurée. Une étude scientifique en «double aveugle», où l'on comparerait un Proche-Orient avec et un Proche-Orient sans force militaire de paix, n'est à l'évidence pas faisable. Ne reste-t-il donc que l'espoir naïf des militaires qui essaient de se convaincre que, malgré les exactions de hors-la-loi contre des innocents ou contre les militaires de l'ONU, malgré la frustration de voir des heures de négociation d'un cessez-le-feu réduites à néant par un tireur isolé, malgré les moments d'inactivité forcée, malgré tous ces bâtons dans les roues de leur foi et de leur bonne volonté, leur présence doit bien «servir à quelque chose ?»

Saturés d'émotions

Passer de la guerre à la paix n'est pas aussi simple que régler un conflit de billes dans une cour de récréation. J'ai pu mesurer le poids de la souffrance, de la rancœur, de la volonté de vengeance avec leur

¹ Le major Philippe Vallat est l'adjudant du régiment territorial 17. En 1989-1990, il a été chef du matériel et de la pharmacie de l'Unité médicale suisse au sein du Groupe des Nations unies pour la période de transition (GANUPT), en Namibie. Plus récemment, d'août 1999 à août 2000, il a été engagé comme observateur militaire auprès de l'Organisation des Nations unies pour la supervision de la trêve (ONUST), au Sud-Liban et sur le plateau du Golan.

cortège de jugements hâtifs et de généralisations, d'enfermement dans son rôle de méchant bourreau et de refus de reconnaître à l'autre le droit d'exister. J'ai pu mesurer la lourde charge

émotionnelle qui encombre l'esprit des gens. J'ai pu mesurer le gouffre entre la volonté déclarée d'aller vers la paix et la manifestation de signes concrets dans ce sens. Dans ce climat, la distance qui sépare l'esprit de vengeance du doigt sur la gâchette est extrêmement courte. Lorsque l'individu n'a plus rien à perdre, n'a plus personne pour défendre ses intérêts, a perdu des proches, sa maison, son travail, tout espoir d'un futur meilleur, alors le réflexe «kalashnikov» prévaut.

La force militaire potentielle: élément stabilisant

C'est là que la force militaire a un rôle à jouer. Chacun de nous sait la fureur qui se dégage d'un individu qui veut vraiment se battre: lorsque l'homme devient un fauve, il peut falloir plus que des paroles apaisantes pour le calmer. Les Casques bleus ont souvent ce rôle. La mission des militaires est de calmer, de séparer, de stabiliser, bref d'empêcher que la force brute ne torpille les démarches de paix. Les militaires se trouvent dans une situation totalement nouvelle pour eux: paradoxalement, la victoire existe lorsqu'ils ont pu éviter l'usage de cette force. Mais, quelquefois, il faut savoir aussi montrer et même utiliser soi-même la force en dernier recours. Et cette force, définie,



Observateur militaire, un travail de contacts...

dosée, contrôlée, seuls les militaires en disposent.

C'est à partir de là que le processus de construction de la paix peut se mettre en route. Le Golan syrien occupé est patrouillé par des Casques bleus, les zones de limitation d'armement sont inspectées par les observateurs militaires: sur le terrain, la situation est calme, il n'y a plus guère que les moutons qui franchissent les lignes de démarcation. Une rencontre Clinton-Assad, telle que celle qui a eu lieu en mars 2000, serait-elle envisageable si la situation sur le terrain était plus chaude? Les événements récents en Cisjordanie et dans la bande de Gaza le démontrent: les parties n'acceptent de se mettre à la table des négociations que si les événements sur le terrain se calment. Il suffit d'un seul événement guerrier, un civil tué, une bombe qui explose, un hélicoptère qui tire, pour que les efforts de paix entrepris durant les longues heures passées en commun à Sharm El Sheik ou à Taba avortent.

La stabilité d'abord, le renoncement à la force en premier, et ensuite, ensuite seulement, la discussion.

Mandat clair, moyens adéquats

La force militaire doit être présente pour que, justement, elle n'ait pas à être utilisée. L'histoire des Casques bleus de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) montre bien l'importance que revêt le mandat octroyé par les instances internationales: mission claire et moyens adéquats. Le mandat, donc les moyens octroyés, n'étant pas adéquats, la FINUL, dans l'impossibilité qu'elle était de se prémunir contre l'animosité et le banditisme imprégnés d'arbitraire qui régnaient autrefois au Liban, a malheureusement eu son lot de victimes.

Une présence militaire de paix n'est efficace que si elle est crédible, et la crédibilité se mesure aussi à la force qu'elle

est prête à engager pour remplir sa mission, en premier lieu pour se défendre elle-même. Ainsi, un armement défensif est une lapalissade pour qui connaît la chose militaire et les missions de maintien de la paix d'aujourd'hui. Encore ne suffit-il pas de donner un fusil au soldat, mais bien plus de l'entraîner à agir par tous les autres moyens possibles, avant d'avoir à engager la force. Et de lui donner des directives claires sur les circonstances et la manière d'utiliser cette force. Un soldat de la paix n'est pas un fantassin à l'exercice couché sur un pas de tir: l'engagement de son arme est le résultat d'un discernement pointu, d'une analyse rapide d'une situation qui, très souvent, sera passée en quelques secondes de calme et prévisible, à critique et totalement inconnue.

Un soldat suisse dans la cour des « Grands » ?

Les Suisses, champions olympiques des entraînements ? Non ! A l'engagement, les soldats suisses peuvent faire fi du sentiment que nos compétences sont proportionnelles à la taille de notre pays... Bien sûr, nous ne sommes pas encore complètement « interopérables ». Mais nous autres, Suisses, avons des arguments à faire valoir: outre la qualité de notre matériel et de notre instruction militaire, nous apportons l'expérience de la vie dans une communauté multilingue et multiculturelle. Nous avons la réputation de fournir du travail de qualité et d'être coopératifs. Surtout nous sommes neutres, et cette neutralité donne certains avantages: un chef de guerre, un re-

présentant du gouvernement, un *mouktar* (maire) aura une relation différente avec un Suisse qu'avec un représentant de la France, des Etats-Unis ou d'autres nations qui pourraient être suspectées d'avoir des motivations bien précises à être présentes sur le terrain. Oui, sans rougir, les soldats suisses de milice sont qualifiés pour participer à des opérations de maintien de la paix, et ils y sont aussi appréciés !

Mais si l'on sait cuisiner, doit-on obligatoirement vouloir être engagé dans les cuisines du roi ? Seulement si le marmiton que nous croyons être peut, à la chaleur des fourneaux, acquérir savoir et expériences.

L'enseignement qu'apporte un engagement international est très varié, suivant la motivation de chacun. Elle permet d'acquérir des compétences sociales utiles: la tolérance, l'aisance à évoluer dans un milieu international et multiculturel, la patience. Du point de vue strictement militaire, le contact avec mes homologues occidentaux m'a permis d'apprécier la qualité de ma formation d'officier de milice. Ensuite, j'ai eu l'expérience, certes peu confortable mais intéressante, du feu: je sais comment mes collègues et moi-même avons réagi dans des situations tendues, situations que l'on ne trouve pas dans un cursus habituel de notre armée. Enfin cette expérience de l'engagement réel permet à un chef de se connaître jusqu'au fond des tripes, ce qui changera inmanquablement son attitude, lorsqu'il devra mener ses hommes dans une situation difficile.



...et de soldat (impact de Katyusha).

Bref, dans ces engagements, le militaire suisse apporte et reçoit, se mêle à la dynamique internationale, y contribue et en retire des fruits. C'est passionnant, essayez !

L'armée suisse à l'étranger: un complément !

La Suisse, par tradition, fruit de son histoire, s'engage dans le développement, la coopération et pour la paix. Serait-il juste de renoncer à offrir une compétence complémentaire sous le seul prétexte qu'elle est militaire ? Soyons généreux, mettons à disposition toutes nos qualités, politiques, techniques, humanitaires et militaires, conscients que c'est la complémentarité qui nous rend plus efficaces, plus appréciés et plus riches d'expériences uniques. Ne nous amputons pas nous-mêmes par un jugement de valeur étroit: oui, les militaires sont aussi des acteurs dans la construction de la paix, oui, nous avons le devoir de garantir leur crédibilité. N'hésitons plus, participons !

P. V.